



Syndicat National des Personnels de  
l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
[snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)  
[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org)  
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?ref=nf>  
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **INFO Mobilité 2020** **Educateur.trice.s /CSE**

Lors du CTC du 30 avril la DPJJ a annoncé la modification de l'organisation de la mobilité des Educateur.trice.s et CSE « non fonctionnels » (Cf notre information du 30 avril 2020: <http://snpespjj.fsu.fr/Informations-Ressources-Humaines-suite-au-CTC-du-30-avril-2020.html>)

Depuis la DPJJ à préciser le mode d'organisation qu'elle a retenue :

- Fermeture du portail harmonie le 22 mai 2020, cette date fait aussi foi pour les envois papier.
- Après le 22 mai, recensement par la DPJJ des postes demandés par les titulaires pour repérer les postes non demandés et élaborer la liste des postes proposés aux sortant.e.s de formation pour une affectation au 1<sup>er</sup> septembre.
- A ce stade il n'y aura pas de commission d'arbitrage en juin pour les titulaires donc pas de prise de poste au 1<sup>er</sup> septembre.
- A l'automne réouverture du portail Harmonie pour l'ensemble des éducateur.trice.s et CSE titulaires sur une nouvelle liste de postes. La prise de poste se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les agents qui auront déjà fait des vœux en mai ne seront pas tenus par cette demande et pourront reformuler une demande totalement différente, de même les agents n'ayant pas fait de demande en mai pourront en faire une à l'automne.

Lors de ce CTC, le SNPES-PJJ/FSU a revendiqué que les postes qui seront proposés aux sortant.e.s d'école puissent également être proposés à l'automne aux titulaires, en surnombre. Cela permettrait de pouvoir préserver les droits à mobilité de toutes et tous dans ce contexte particulier. Nous ne doutons pas qu'au regard de la situation des services au sortir de la crise sanitaire, ces renforts ne seront pas de trop pour rétablir le lien éducatif nécessaire avec les jeunes que nous accompagnons.

Paris le 19/05/2020